

Comité permanent du droit des brevets

Dix-huitième session
Genève, 21 – 25 mai 2012

ORDRE DU JOUR

adopté par le comité permanent

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document.
4. Adoption du projet de rapport de la dix-septième session
Voir le document SCP/17/13 Prov.2.
5. Accréditation d'observateurs
Voir le document SCP/18/10.
6. Rapport sur le système international des brevets
Voir les documents SCP/12/3 Rev.2, SCP/12/3 Rev.2 Add. et SCP/18/2.
7. Exceptions et limitations relatives aux droits de brevet
Voir les documents SCP/14/7 et SCP/18/3.
8. Qualité des brevets, y compris systèmes d'opposition
 - i) Qualité des brevets
Voir les documents SCP/17/7, 8, 10, SCP/18/INF/2, SCP/18/INF/2 Add. et SCP/18/9.
 - ii) Systèmes d'opposition et autres mécanismes administratifs de révocation et d'invalidation
Voir le document SCP/18/4.

9. Brevets et santé
Voir les documents SCP/16/7, SCP/16/7 Corr., SCP/17/11, SCP/18/5,
SCP/18/INF/3 et SCP/18/INF/3 Add.
10. Confidentialité des communications entre client et conseil en brevets
Voir le document SCP/18/6.
11. Transfert de technologie
Voir les documents SCP/18/7 et 8.
12. Contribution du SCP à la mise en œuvre des recommandations respectives du Plan
d'action pour le développement
13. Travaux futurs
14. Résumé présenté par le président
15. Clôture de la session

[Fin du document]